

Sommaire

SÉANCE DU 31 JANVIER 2012 3

DCM n° 01/12 – Approbation du compte-rendu de la séance du 28 novembre 2011	3
Etat d'avancement des travaux d'extension et de réaménagement de l'école communale	3
DCM n° 02/12 – Département de la Moselle	3
DCM n° 03/12 – Travaux forestiers	3
DCM n° 04/12 – Voies et réseaux : examen des offres pour le balayage des rues, le nettoyage des avaloirs et l'hydrocurage des réseaux	3
DCM n° 05/12 – Demandes de subventions (US Vigy, ...) et d'adhésions (CAUE, PAIO, ...)	3
DCM n° 06/12 – Logiciels informatiques, site internet communal	3
DCM n° 07/12 – Urbanisme : demandes de permis de construire en cours d'instruction	3
DCM n° 08/12 – Divers	3

SÉANCE DU 26 MARS 2012 4

DCM n° 09/12 – Approbation du compte-rendu de la séance du 30 janvier 2012	4
DCM n° 10/12 – Budget Général et budget annexe "Assainissement" : Approbation des comptes administratifs et de gestion 2011 - Affectation des résultats 2011	4
DCM n° 11/12 – Demandes de participations financières et de subventions	4
DCM n° 12/12 – Bois communaux – O.N.F. : vote d'une motion	4
DCM n° 13/12 – Etat d'avancement des travaux d'extension et de réaménagement de l'école communale	4
DCM n° 14/12 – Commémoration du 8 mai – Victoire 1945 – à Sanry-lès-Vigy	4
DCM n° 15/12 – Personnel communal : agents occasionnels et remplaçants	5
DCM n° 16 /12 – Divers	5

SÉANCE DU 21 MAI 2012 5

DCM n° 17/12 – Approbation du compte-rendu de la séance du 26 mars 2012	5
DCM n° 18/12 – Intercommunalité : vote d'une motion	5
DCM n° 19/12 – Programme d'opérations et subventions départementales (Pacte II)	6
DCM n° 20/12 – Financement des investissements : emprunt de 300.000 euros	6
DCM n° 21/12 – Admission en non valeurs de créances irrécouvrables	6
DCM n° 22 /12 – Divers	6

SÉANCE DU 16 JUILLET 2012 7

DCM n° 23/12 - Approbation du compte-rendu de la séance du 21 mai 2012	7
DCM n° 24 /12 - Travaux extension école et périscolaire : protection incendie, mobiliers, divers	7
DCM n° 25 /12 - Travaux enfouissement réseaux Méchy : convention URM 2012	7
DCM n° 26 /12 - Station radioélectrique et d'équipements de communications électroniques : transfert contrat de bail Bouygues Télécom à France Pylônes Services	7
DCM n° 27 /12 - Subventions aux associations locales : Foyer rural Sanry-Méchy, Cinépoche	7
DCM n° 28 /12 - Urbanisme : droit de préemption	7
DCM n° 29 /12 – Décision modificative de crédits n° 01/2012	7
DCM n° 30/12 - Personnel communal : Indemnité d'administration et de technicité	7
DCM n° 31/12 - Personnel communal : contrat d'assurance des risques statutaires	7
DCM n° 32 /12 - Station d'épuration de Méchy : rachat d'une parcelle de 0 a 32	7
DCM n° 33 /12 - Syndicat du Collège de Vigy : désignation d'un nouveau délégué	7
DCM n° 34/12 - Crédit Agricole de Lorraine : renouvellement ligne de trésorerie	7
DCM n° 35 /12 - Divers	7

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2012 8

DCM n° 36/12 - Approbation du compte-rendu de la séance du 16 juillet 2012	8
DCM n° 37/12 - Subventions départementales "Pacte II" : finalisation des dossiers de travaux	8
DCM n° 38/12 - Bois communaux : travaux forestiers, sortie du C.M. en forêt	8
DCM n° 39/12 - Participations financières et demandes de subvention : sortie scolaire, associations caritatives,	8
DCM n° 40/12 - Lagune d'épuration : examen devis réfection trappes de visite des ouvrages	8
DCM n° 41/12 - Urbanisme : D.P.U. (droit de préemption urbain) délégation au maire : compte-rendu	8
DCM n° 42 /12 - Divers	8

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2012 8

DCM n° 43/12 - Approbation du compte-rendu de la séance du 24 septembre 2012	9
DCM n° 44/12 - École – périscolaire	9
DCM n° 45/12 – O.N.F. - Bois communaux	9

DCM n° 46/12 - Foyer Rural Sanry-Méchy : organisation de la Saint Nicolas	9
DCM n° 47/12 - Décision modificative de crédits n° 02/1012	9
DCM n° 48/12 - Agenda 21 – label "Notre Village Terre d'Avenir"	9

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 20129

DCM n° 49/12 - Approbation du compte-rendu de la séance du 29 octobre 2012	9
DCM n° 50/12 – PACTE II Aménagement 2012-2014 - Travaux d'investissements 2013	9
DCM n° 51/12 - Bois communaux – coupes de bois d'œuvre : examen des offres de débardage.....	10
DCM n° 52/12 - Personnel communal : Prime de fin d'année - attribution de l'indemnité d'exercice de missions des Préfectures (IEMP).....	10
DCM n° 53/12 - Divers.....	10
DCM n° 54/12 – Demandes de subventions et participations diverses (école, ...)	10
DCM n° 55/12 – Décisions modificatives de crédits	10

SÉANCE DU 31 JANVIER 2012**DCM n° 01/12 – Approbation du compte-rendu de la séance du 28 novembre 2011**

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 28 novembre 2011 sans remarque ni observation.

Etat d'avancement des travaux d'extension et de réaménagement de l'école communale

Le maire et le 1^{er} adjoint ont rendu compte de l'état d'avancement des travaux d'extension et de réaménagement de l'école communale : les fondations et longrines ont été coulées; les raccordements, électricité et eau, sont réalisés. L'entreprise Lefevre (lots 4 et 5) a fait une proposition pour la fourniture et pose de rideaux électriques : environ 8.000 € ht pour l'ensemble des salles de classes. Un puits a été découvert sous l'enrobé de la cour de récréation (5,20 m de profondeur), il sera conservé pour permettre la récupération d'eau pour arrosage.

DCM n° 02/12 – Département de la Moselle**Dotations départementales au titre du Pacte 2 (2011 – 2014)**

Le Maire a rendu compte au Conseil de la dotation escomptée du Département de la Moselle au titre du "Pacte2" 2011-2014, soit 97.414 € (dotation de base).

Plan départemental de transport des élèves – année scolaire 2012/2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a réaffirmé son attachement à ses écoles maternelle et élémentaire communales, n'envisage pas d'adhérer à un Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) de type concentré ou éclaté et demande que soit maintenu le niveau actuel de service de ramassage scolaire.

DCM n° 03/12 – Travaux forestiersProgramme d'actions 2012

Le Conseil a décidé à l'unanimité de reporter les travaux estimés à 12.750,00 € hors taxes proposés par l'O.N.F.

Route forestière - bois de chauffage

Le Conseil a donné son accord pour confier à l'ONF l'abattage des arbres d'un diamètre supérieur à 30 cm (pour raison de sécurité) dans l'emprise de la future route - coût estimé à 500 € ht. Le prix de bois de chauffage façonné par les habitants reste inchangé, soit 6 euros le stère.

DCM n° 04/12 – Voies et réseaux : examen des offres pour le balayage des rues, le nettoyage des avaloirs et l'hydrocurage des réseaux

Le Conseil après analyse des offres suite à la consultation des entreprises a décidé de réaliser une prestation portant sur le curage de 90 avaloirs, le balayage des rues et le curage d'un tiers des canalisations du réseau d'eaux usées. La proposition de la Société MALÉZIEUX de Woippy a été retenue à l'unanimité.

DCM n° 05/12 – Demandes de subventions (US Vigy, ...) et d'adhésions (CAUE, PAIO, ...)

Le Conseil Municipal, après examen des demandes parvenues en mairie a voté une subvention de 150 Euros au profit de l'Union Sportive de Vigy à titre de participation aux frais engagés pour le déplacement de l'équipe U15 au championnat de Moselle invitée au tournoi international du FC Lyon du 6 au 8 avril 2012 ainsi que le renouvellement de l'adhésion à la convention de partenariat signée avec La Ligue de l'Enseignement – FOL de Moselle pour l'année 2012 au tarif de 143 € (accueil périscolaire).

DCM n° 06/12 – Logiciels informatiques, site internet communal

Le Conseil, après examen des offres suite à la consultation des entreprises et prestataires, a retenu à l'unanimité les propositions de :

- ▶ JVS Horizon Villages online Pro : matériels informatiques + logiciels spécifiques commune et bureautique + maintenance coût annuel : 5.517 € ht pour la 1^{ère} année et 3.477 € ht pour les années suivantes.
- ▶ Studio BS Metz : développement site internet communal + mise à jour + maintenance - refonte graphique et développement du nouveau site 2.000 € ht - maintenance annuelle..320 € ht.

DCM n° 07/12 – Urbanisme : demandes de permis de construire en cours d'instruction

Suite à la présentation des dossiers par le Maire, le Conseil n'a émis aucune objection ou remarque aux permis de construire et déclarations préalables en cours d'instruction (voir registre d'enregistrement - n° 458 à 460).

DCM n° 08/12 – Divers

Cotisation Foncière des Entreprises – base minimum : Cotisation minimum – Instauration d'une réduction de base minimum en faveur des assujettis dont le montant des recettes ou du chiffre d'affaires est inférieur à 10.000 Euros

Le Conseil Municipal, après discussion et en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité, de réduire la base minimum des assujettis dont le montant hors taxes des recettes ou du chiffre d'affaires au cours de la période de référence est inférieur à 10 000 €. Il a fixé le pourcentage de réduction à 50 %.

Signalisation (manifestations diverses, commerce, ...) : suite à la consultation de décembre/janvier et à la proposition du Maire, le Conseil Municipal donne son accord pour la commande de 8 disques de signalisations de Ø 62 cm réalisés sur supports magnétiques auprès de la Société DALMOLIN à Maxéville au prix global de 250 € ht.

Alevinage de printemps en poissons blancs : le Conseil a donné son accord pour un alevinage dans les conditions habituelles.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 heures 05.

SÉANCE DU 26 MARS 2012

DCM n° 09/12 – Approbation du compte-rendu de la séance du 30 janvier 2012

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 30 janvier 2012 sans remarque ni observation.

DCM n° 10/12 – Budget Général et budget annexe "Assainissement" : Approbation des comptes administratifs et de gestion 2011 - Affectation des résultats 2011

Le Compte Administratif du Budget Général présentant un excédent de fonctionnement de 96.179,09 €uros à la clôture de l'exercice 2011 a été approuvé à l'unanimité. Le Conseil a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement 2011 en investissement Le Compte Administratif 2011 du Budget Annexe "Assainissement" présentant un excédent de fonctionnement de 9.577,64 €uros a été approuvé à l'unanimité. Le Conseil a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement 2010 en report de fonctionnement. Les comptes de gestion correspondants établis par le comptable municipal – trésorier de Vigy ont été approuvés à l'unanimité.

Vote des taxes directes locales pour 2012

Le Conseil a décidé à l'unanimité de ne pas modifier les taux des taxes directes locales pour 2011.

Vote des Budgets 2012

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les BUDGETS PRIMITIFS pour 2012 dont la balance s'établit comme suit :

Budget Général :

DÉPENSES et RECETTES de FONCTIONNEMENT équilibrées à :	404.803.00 €uros
DÉPENSES et RECETTES d'INVESTISSEMENT équilibrées à :	975.919.09 €uros

Budget Annexe "Assainissement" :

DÉPENSES et RECETTES de FONCTIONNEMENT équilibrées à :	41.246,64 €uros
DÉPENSES et RECETTES d'INVESTISSEMENT équilibrées à :	32.293,97 €uros

DCM n° 11/12 – Demandes de participations financières et de subventions

Le Conseil Municipal, après examen des demandes parvenues en mairie a voté à la majorité (5 voix contre et 4 abstentions) une subvention de 500 € au Collège Charles Péguy de Vigy : participation au financement d'un voyage des élèves de 4^{ème} dans la région du Kent en Angleterre du 29 avril au 05 mai 2012 et à l'unanimité une subvention de 150 €uros à l'Union des Combattants de Vigy et environs et une subvention de 50 €uros au Comité Département de la Moselle de la Prévention Routière au titre de l'année 2012.

DCM n° 12/12 – Bois communaux – O.N.F. : vote d'une motion

Le Conseil a voté à l'unanimité la motion du SNUPFEN (Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel) : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la commune de Sanry-lès-Vigy demande à l'Etat de suspendre les suppressions d'emplois à l'ONF et exige qu'un débat national sur l'avenir de la forêt publique soit organisé au plus vite, intégrant les élus, les personnels de l'ONF et les représentants des usagers de la forêt. Le Conseil Municipal de la commune de Sanry-lès-Vigy apporte son soutien à la démarche des personnels de l'office National des Forêts qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable, de proximité assurée par un service public forestier national.

DCM n° 13/12 – Etat d'avancement des travaux d'extension et de réaménagement de l'école communale

Le Conseil a donné un avis favorable à la plus-value proposée pour la fourniture et pose de rideaux dans l'ensemble des salles de classe.

DCM n° 14/12 – Commémoration du 8 mai – Victoire 1945 – à Sanry-lès-Vigy

Le Conseil Municipal a approuvé le programme présenté comprenant une intervention de sensibilisation du Président de l'U.N.C. de Vigy auprès des élèves de l'école élémentaire, la participation de l'U.N.C. de Vigy et environs, de la Batterie Fanfare "La Jeanne d'Arc" de Vigy et de l'Association des Véhicules militaires de Vigy.

DCM n° 15/12 – Personnel communal : agents occasionnels et remplaçants

Le Conseil Municipal, considérant l'arrêt de travail pour maladie de l'agent technique communal et considérant que les besoins du service peuvent justifier l'urgence du remplacement d'agents territoriaux indisponibles, ou du recrutement de personnel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ou à un accroissement saisonnier d'activité, a autorisé le maire à recruter des agents contractuels pour des accroissements d'activité ou pour remplacer temporairement un fonctionnaire ou un agent contractuel indisponible.

DCM n° 16/12 – Divers

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

Etang communal : Alevinage de printemps et prochain concours de pêche

- L'alevinage en poissons blancs a été fait le 17 mars (104 kg carpes, 52 kg de gardons, 12 kg de brochets et 4 kg de tanches pour un coût de 734,23 € ttc). La pêche est fermée jusqu'au 17 avril 2012.
- La date du prochain concours de pêche (avec repas) a été fixée au dimanche 20 mai 2012.

Bulletin d'information "La Gazette"

- Parution pendant les vacances de Pâques : articles à transmettre dans les plus brefs délais.

Elections présidentielles et législatives

- Le Conseil a procédé à l'organisation des scrutins des présidentielles (22 avril, 6 mai) et des législatives (10 et 17 juin). La pose des panneaux électoraux devra être réalisée avant le 9 avril.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 heures 00.

SÉANCE DU 21 MAI 2012**DCM n° 17/12 – Approbation du compte-rendu de la séance du 26 mars 2012**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte rendu de la séance du 26 mars 2012 sans remarque ni observation.

DCM n° 18/12 – Intercommunalité : vote d'une motion

Le conseil municipal de la commune de Sanry-lès-Vigy, après avoir entendu l'exposé du Maire et avoir débattu sur le regroupement de la Communauté de Communes du Pays de Pange, de la Communauté de Communes du Haut Chemin et des 9 communes de la rive droite de la Communauté de Communes de Maizières-lès-Metz (Antilly, Argancy, Ay-sur-Moselle, Chailly-lès-Ennery, Charly-Oradour, Ennery, Flévy, Malroy, Trémery), demande à Monsieur le Préfet de Moselle la création d'une intercommunalité regroupant les communautés de communes et les communes mentionnées ci-dessus.

Cette proposition s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la loi du 16 décembre 2010 et du 29 février 2012 concernant la refonte des intercommunalités et ce pour les motifs suivants :

- Le périmètre ainsi constitué de « type rural » permet un développement homogène, commun et rationnel d'un territoire où la densité de population est six fois inférieure à la zone urbaine en rive gauche de la Moselle dite « Sillon Mosellan ».
- La répartition des délégués est homogène sans dominance majeure d'une commune ou « zone urbaine » ce qui permet une gouvernance en toute sérénité sur un territoire dont les différents aménagements nécessaires au développement sont de même nature et principe de construction, la gestion des ressources en eau (épuration et AEP), les regroupements scolaires, le traitement des transports collectifs, l'aide à la petite enfance, la prise en charge du vieillissement de la population, la technique de communication moderne (fibre optique).
- Permet la solidarité financière évoquée dans l'article 35 de la loi du 16 décembre 2010 sans peser sur la Métropole Messine, tant financièrement, qu'administrativement. Un monde rural fort à côté de la capitale régionale est de nature à conforter l'image de celle-ci et contribue ainsi à favoriser son rayonnement et son rôle moteur que joue toute grande agglomération dans le développement économique, touristique, culturel, universitaire en synergie avec le Département (c'est l'emploi des générations futures qui est en jeu dans un périmètre bien supérieur à celui de la zone urbaine messine).
- Un projet de territoire d'avenir en élargissant les compétences dans les domaines suivants, associé à une fiscalité de type « TPU » :
 1. De la petite enfance
 2. De la gestion de l'eau
 3. De l'entretien et la pérennisation des zones économiques de production
 4. De la prise en charge des infrastructures liées au vieillissement de la population
 5. Du développement des moyens de communication (fibre, etc....)
 6. Du développement des transports collectifs en rapport avec la structure du territoire
 7. De l'aménagement raisonné du territoire en conformité avec les différentes lois sur le développement durable
 8. Du développement du tourisme vert avec son hébergement
 9. De l'entretien des différents réseaux

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté la mention sus visée à l'unanimité.

DCM n° 19/12 – Programme d'opérations et subventions départementales (Pacte II)

Le Conseil a décidé de retenir les quatre opérations suivantes pour lesquelles les subventions départementales seront sollicitées au titre du Pacte II :

1. Extension école et périscolaire : aménagements des abords (rampe handicapé, cheminement, ...)
2. Voirie et aménagements sécuritaires rue de la Gare
3. Columbarium, réfection mur cimetière
4. Réduction/extinction de l'éclairage public

Le montant de la subvention départementale au titre du Pacte II – 2011 -2014 s'établit à 111.826,72 € (montant garanti de 97.414 € auquel s'ajoute l'abondement "priorités départementales" de 14.412,72 €.

DCM n° 20/12 – Financement des investissements : emprunt de 300.000 Euros

Le Conseil Municipal, a retenu à l'unanimité la proposition du Crédit Agricole de Lorraine en ce qui concerne la réalisation d'un emprunt de 300.000 € sur 20 ans au taux de 4,69 % destiné à financer les travaux prévus au budget 2012 (extension des locaux scolaires et périscolaires principalement). Le Maire a été chargé d'accomplir toutes les formalités nécessaires en vue de la réalisation de cet emprunt.

DCM n° 21/12 – Admission en non valeurs de créances irrécouvrables

Le Conseil Municipal a accepté l'annulation de titres relatifs à des loyers pour un logement communal au titre de l'année 1997 pour un montant de 1.263,59 euros.

DCM n° 22 /12 – Divers

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

Demandes de subventions diverses

Vote des subventions suivantes :

- Association Cinépoche – pour l'organisation du 7^{ème} Festival : **300 Euros** (3 voix pour un montant de 350 €)
- RSICA Réseau Senior Information Coordination Animation – subvention 2012 : **100 €**

Lagune d'épuration de Sanry

Le Conseil a accepté à l'unanimité le devis proposé par la Sté LOREAT en ce qui concerne la prestation pour la réalisation d'un sondage et prélèvement des boues de la lagune primaire pour un montant de 1.490,00 Euros hors taxes.

Organisation scrutins élections législatives des 10 et 17 juin

Modifications au planning des permanences précédemment établi : voir tableau.

Acquisition véhicule de service

Le Conseil a délégué à Philippe Blaise, 1^{er} adjoint l'achat du véhicule utilitaire de service d'occasion dans la limite fixée au budget 2012 soit 5.000 €.

ALSH - Accueil périscolaire – cantine – chantier jeunes

En vue de la préparation de l'assemblée générale de l'association "Les Cher.Drah'Geons" : vendredi 1^{er} juin 2012 le Conseil municipal a émis des avis sur :

- Modification des tarifs périscolaire, cantine, ... : tarifs actuels reconduits sans modification.
- Chantier jeunes sur 5 jours seulement (du 9 au 13 juillet inclus) - avis favorable sur différents projets à proposer aux jeunes, dont : réalisation d'un court métrage dans le cadre du 7^{ème} Festival Cinépoche organisé à Sanry-lès-Vigy le 6 octobre 2012, réfection des abribus et du parcours de santé, rénovation de la fontaine du J'ba.
- Séjours d'après chantier 2011 : 7 jeunes sur les 11 ayant participé au chantier 2011 ont choisi une sortie d'une journée à Europa Park le samedi 2 juin 2012 – accompagnateurs : Lydie Wagner et Mattéo Miccolis. Déplacement en mini-bus, petite participation demandée aux familles pour le repas du soir.

Réseau eau pluviale – rue de la Gare : problème d'inondation

Lors des fortes précipitations de ces dernières semaines, des problèmes d'inondation ont été signalés au 1 rue des Jardins et au 2 rue de la Gare. Incidents dont la cause est imputable à des malfaçons lors des travaux de voirie (marché de travaux Entreprise Jean Lefevre) réalisé en 2009-2010. Dans le courant de l'été 2011 des reprises ont été réalisées par l'entreprise E JL (pose d'acodraïns) sans que ces derniers donnent entière satisfaction. Le Conseil charge le Maire de faire réaliser un diagnostic du problème et de faire établir des devis correspondant aux travaux à envisager.

Les coûts afférents aux décisions ci-dessus seront inscrites aux articles correspondants des dépenses de fonctionnement ou d'investissement du budget général ou du budget annexe "assainissement" de l'exercice.

SÉANCE DU 16 JUILLET 2012**DCM n° 23/12 - Approbation du compte-rendu de la séance du 21 mai 2012**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte rendu de la séance du 21 mai 2012 sans remarque ni observation.

DCM n° 24 /12 - Travaux extension école et périscolaire : protection incendie, mobiliers, divers

Le Conseil a décidé à l'unanimité de confier la réalisation du muret de clôture à l'entreprise LÉONARD, titulaire du lot n° 13 – VRD pour un montant de 8.670,00 € hors taxes auquel s'ajoute la réalisation de la rampe d'accès P.R.M. du foyer communal pour un montant de 2.145,00 € ttc. La proposition d'I.P.S. Incendie Protection Sécurité a été retenue pour la fourniture d'extincteurs, plans d'intervention et d'évacuation, registre de sécurité, signalétique pour un montant total de 1.811,93 € ttc. La proposition de la Société HISLER-EVEN pour la fourniture de matériels et mobiliers scolaires et périscolaires a été retenue.

DCM n° 25 /12 - Travaux enfouissement réseaux Méchy : convention URM 2012

Le Conseil a donné pouvoir au Maire pour signer la convention relative à l'insertion des ouvrages électriques dans l'environnement – dotation 2012.

DCM n° 26 /12 - Station radioélectrique et d'équipements de communications électroniques : transfert contrat de bail Bouygues Télécom à France Pylônes Services

Le Conseil a autorisé Bouygues Télécom à transférer à la Société France Pylônes Services les droits et obligations nés dans le cadre de la convention et a approuvé la conclusion d'un avenant tripartite prenant acte de cette substitution et en conséquence autorise le Maire à signer l'avenant correspondant.

DCM n° 27 /12 - Subventions aux associations locales : Foyer rural Sanry-Méchy, Cinépoche

Le Conseil a voté les subventions suivantes : Foyer Rural de Sanry-Méchy (prise en charge de l'apéritif du Feu de la Saint Jean), Association Cinépoche – pour l'organisation du 7^{ème} Festival (subvention votée portée à 350 €). Il n'a pas été donné une suite favorable à la demande de participation aux frais d'inscription à l'École de Musique et de Danse d'Ennery. Dans sa majorité, le Conseil a estimé que la commune ne pouvait participer et créer un précédent : une telle aide pourrait être demandée pour toutes activités (culturelles, sportives, ...).

DCM n° 28 /12 - Urbanisme : droit de préemption

Le Maire a rendu compte de la délégation reçue en ce qui concerne l'exercice du droit de préemption urbain : droit de préemption non exercé sur les immeubles bâtis sis 2 route de Charly à Méchy, 32 rue de la Gare et 5 place de l'Église à Sanry-lès-Vigy. Le Conseil n'a émis aucune objection ou remarque aux permis de construire et déclarations préalables en cours d'instruction. En ce qui concerne une construction inachevée et présentant des dangers pour le voisinage au lotissement "Le Mai Haut le Conseil a chargé le Maire de solliciter un huissier de justice pour constater l'état d'abandon et de non mise en sécurité du chantier, d'absence de signalisation réglementaire, d'arrêt des travaux et de caducité du permis de construire

DCM n° 29 /12 – Décision modificative de crédits n° 01/2012

Le Conseil a voté une modification de crédits en section d'investissements (logiciels et matériels informatiques).

DCM n° 30/12 - Personnel communal : Indemnité d'administration et de technicité

Le Conseil a décidé l'attribution de l'indemnité d'administration et de technicité aux agents adjoints techniques (régularisation).

DCM n° 31/12 - Personnel communal : contrat d'assurance des risques statutaires

Le Conseil a décidé d'accepter la proposition de CNP ASSURANCES en ce qui concerne le contrat d'assurance des risques statutaires souscrit jusqu'au 31 décembre 2012.

DCM n° 32 /12 - Station d'épuration de Méchy : rachat d'une parcelle de 0 a 32

Le Conseil a donné son accord pour le rachat d'une parcelle de 0 a 32 ca contiguë à la station d'épuration de Méchy.

DCM n° 33 /12 - Syndicat du Collège de Vigy : désignation d'un nouveau délégué

Le Conseil a désigné Philippe Blaise en qualité de délégué titulaire (en remplacement de Dominique Hoffmann) et André Stémar en qualité de délégué suppléant au Syndicat du Collège de Vigy.

DCM n° 34/12 - Crédit Agricole de Lorraine : renouvellement ligne de trésorerie

Le Conseil a voté le renouvellement la ligne de trésorerie de 300.000 € souscrite auprès du Crédit Agricole de Lorraine à compter du 1^{er} septembre 2012.

DCM n° 35 /12 - Divers

Le Conseil a retenu la proposition de l'agence "Les Mots Bleus" pour la fourniture et pose de lettrage adhésif sur le véhicule de service (352,82 € ttc)

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2012**DCM n° 36/12 - Approbation du compte-rendu de la séance du 16 juillet 2012**

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte rendu de la séance du 16 juillet 2012 sans remarque ni observation.

DCM n° 37/12 - Subventions départementales "Pacte II" : finalisation des dossiers de travaux

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité de retenir les opérations récapitulées ci-après au titre des projets pour lesquels un subventionnement est sollicité auprès du Conseil Général de la Moselle au titre du Pacte II :

Opérations :	Montants estimés des travaux	subvention sollicités
1 - Voirie et aménagements sécuritaires rue de la Gare	200.000 € ht	40 %
2 - Columbarium, réfection mur cimetière	50.000 € ht	40 %
3 - Réduction/extinction éclairage public	20.000 € ht	50 %

Le Maire a été chargé de déposer les dossiers de demandes de subventions correspondants auprès du Conseil Général de la Moselle.

DCM n° 38/12 - Bois communaux : travaux forestiers, sortie du C.M. en forêt**Travaux forestiers**

Le Conseil a décidé à l'unanimité

- de différer les coupes à façonner prévues sur la parcelle n° 1 (53 m³ - menus produits 249 stères – recette brute estimée à 4.795 €), en attente de la réalisation de la route forestière prévue
- de réaliser les coupes à façonner prévues sur les parcelles n° 9 et 21 (49 + 68 m³ – menus produits : 234+186 stères – recettes brutes estimées à 4.679 € + 5.527 €)
- de réaliser les coupes en vente sur pied (bois de chauffage) sur la parcelle n° 18 (168 stères – recette nette estimée à 938 €)

Sortie du Conseil Municipal en forêt communale

Prévue le samedi 6 octobre 2012 – RDV à la mairie à 9 heures

DCM n° 39/12 - Participations financières et demandes de subvention : sortie scolaire, associations caritatives, ...

Le Conseil a voté à l'unanimité une participation financière de 2.278,00 € au profit de l'A.S.S.E. de l'école communale pour participation au séjour des élèves des classes élémentaires à Xonrupt (Vosges) du 22 au 24 mai 2013. Cette participation sera inscrite au budget général de l'exercice 2013 à l'article correspondant des dépenses de fonctionnement.

DCM n° 40/12 - Lagune d'épuration : examen devis réfection trappes de visite des ouvrages

Après examen des devis parvenus en mairie suite à la consultation des entreprises le Conseil a retenu à l'unanimité la proposition de la Société 6'TEM de Metz pour un montant de 5.308,13 Euros hors taxes.

DCM n° 41/12 - Urbanisme : D.P.U. (droit de préemption urbain) délégation au maire : compte-rendu

Conformément aux dispositions de la délibération n° 44/10 du 30 août 2010, le Maire a rendu compte au Conseil de la délégation reçue en ce qui concerne l'exercice du droit de préemption urbain : immeuble bâti sis 5 route de Charly à Méchy – section 21 parcelle 235 d'une contenance totale de 1436 m² : **DPU non exercé**.

DCM n° 42 /12 - Divers

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

Extension école et périscolaire : réception des travaux, inauguration

- Travaux supplémentaires : barrières pour interdire le passage de véhicule entre le foyer et l'école, rack à vélos, ...
- Matériel et agencements pour périscolaire : placards et plan de travail pour matériel de cantine (petite salle)
- Inauguration : samedi 17 novembre 2012 (à confirmer ... en fonction du complet achèvement des travaux).

Étang communal "Les Neuves Vignes : concours de pêche, alevinage

- Prochain concours de pêche : date fixée au dimanche 14 octobre prochain.
- Alevinage de printemps 2013 : dans les conditions habituelles.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 heures 10.

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2012

DCM n° 43/12 - Approbation du compte-rendu de la séance du 24 septembre 2012

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte rendu de la séance du 24 septembre 2012 sans remarque ni observation.

DCM n° 44/12 - École – périscolaireAvenants aux marchés de travaux

Le maire a rendu compte au Conseil des travaux en plus et en moins nécessaires pour le complet achèvement de l'opération. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le bilan financier établi par IMHOTEP ARCHITECTURE, maître d'œuvre de l'opération et constatant les travaux en plus et en moins par rapport aux marchés attribués et donné pouvoir au Maire pour signer les avenants aux marchés de travaux, les devis et ordres de services correspondants. Le montant total des marchés attribués soit 528 244.05 € ht est ainsi majoré de 27 844.18 € (avenants) soit 556 088.23 € hors taxes. Les travaux supplémentaires sont constitués pour les principaux par : la fourniture et pose de stores électriques, le traitement des joints de fractionnement (sols souples), la pose d'une clôture sur muret mitoyen, le branchement eau du logement communal, le mur de clôture de la cour de l'école et la rampe accès personnes à mobilité réduite au foyer communal.

Personnel communal : Création d'un poste permanent d'adjoint technique

Le Conseil a décidé la création d'un emploi permanent d'agent d'entretien à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 23 /35^{ème}, à compter du 1^{er} décembre 2012, pour prendre en compte le temps supplémentaire nécessaire à l'entretien des locaux scolaires et périscolaires.

Remplacement du photocopieur de l'école

La proposition de l'Entreprise BUROLOR a été approuvée pour un coût annuel de 1.050,80 € ht.

Inauguration

Le date retenue pour l'inauguration des locaux rénovés a été fixée au samedi 8 décembre 2012 à 11 heures.

DCM n° 45/12 – O.N.F. - Bois communauxProgramme de travaux d'exploitation 2013

Le programme des travaux d'exploitation, de débardage et d'assistance technique proposés pour 2013 par l'O.N.F. s'élevant à 3.574,71 Euros hors taxes a été approuvé à l'unanimité.

Route de desserte forestière : convention avec la commune de Vigy, demande de subvention de l'État et de l'Union Européenne

Le Conseil a approuvé les termes de la convention relative au projet de création de voirie forestière commun aux communes de Vigy et de Sanry-lès-Vigy. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 185.649,00 Euros hors taxes et le montant prévisionnel de la subvention attendue (État et Union Européenne) sur la base de 60 % soit 111.389,40 Euros à laquelle une aide complémentaire au titre de soutien régional aux investissements forestiers d'intérêt collectif est sollicitée sur la base de 10 % du montant prévisionnel (175.149 Euros HT) soit 17.514 Euros. Le maire a été autorisé à la signer et à solliciter conjointement avec le Maire de Vigy les demandes de subventions afférentes à cette opération.

DCM n° 46/12 - Foyer Rural Sanry-Méchy : organisation de la Saint Nicolas

Le Conseil a voté à l'unanimité une subvention de 1.300 Euros pour l'organisation de la Saint Nicolas 2012 au profit du Foyer Rural de Sanry-Méchy (goûter, friandises et spectacle au profit des enfants du village).

DCM n° 47/12 - Décision modificative de crédits n° 02/1012

Une décision modificative de crédits a été votée à l'unanimité pour doter des articles insuffisamment dotés au budget primitif 2012.

DCM n° 48/12 - Agenda 21 – label "Notre Village Terre d'Avenir"

Le Conseil a confirmé sa décision du 16 juillet dernier consistant à mettre fin à son engagement dans la démarche "Agenda 21", en raison des difficultés rencontrées pour faire « revivre de façon satisfaisante » le comité de pilotage local et parvenir à produire les éléments nécessaires et attendus pour le renouvellement du label qui a été attribué (manque de personnes susceptibles de prendre la relève, contraintes administratives plus lourdes, fréquences des réunions (conseils municipaux et communautaires, commissions, Sivom et Sivu, ...), contraintes de la vie familiale et professionnelle, ...

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 heures 33.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2012**DCM n° 49/12 - Approbation du compte-rendu de la séance du 29 octobre 2012**

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 29 octobre 2012, sans remarque ou observation.

DCM n° 50/12 – PACTE II Aménagement 2012-2014 - Travaux d'investissements 2013

Projets subventionnés au titre du Pacte 2 (Conseil Général) : examen des études et devis

Le Conseil a validé à l'unanimité les divers projets pour lesquels un subventionnement est sollicité auprès du Conseil Général de la Moselle au titre du Pacte II et adopté les plans de financement.

Demande de subvention départementale au titre des amendes de police (aménagement sécuritaires)

Le Conseil a approuvé le projet d'aménagements de sécurité pour la rue de la Gare et sollicité le concours financier du Département de la Moselle au titre des Amendes de Police pour la partie "aménagement sécuritaires" à hauteur de 30 % du montant hors taxes des travaux.

Travaux divers d'entretien de voiries

Le Conseil a retenu le devis proposé s'élevant à 9.100 € pour la réfection et l'entretien de diverses voiries rue de la Gare, impasse de la Barrière et rue de la Fontaine. Ces travaux seront inscrits au budget général 2013.

Travaux connexes aux travaux d'extension de l'école et périscolaire

Divers travaux ont été décidés suite à l'extension des locaux scolaires et périscolaires (non compris dans le marché de travaux initial) pour un montant de 1.605 € hors taxes : bloc secours, luminaire, alimentation (chaufferie du logement), alimentation de la VMC (initialement prévue sur le toit et installée dans le local vélo, alimentation de la pompe du puits (découvert pendant les travaux), liaison informatique avec le foyer communal (périscolaire), pose d'un hublot entrée logement et modification branchement électrique du logement.

DCM n° 51/12 - Bois communaux – coupes de bois d'œuvre : examen des offres de débardage

Suite à la consultation des entreprises, le Conseil Municipal a retenu la proposition de la Sàrl LE CHÊNE D'OR de Sanry-lès-Vigy pour un montant de 1.333,00 € hors taxes pour le débardage du bois d'œuvre (117 m3).

DCM n° 52/12 - Personnel communal : Prime de fin d'année - attribution de l'indemnité d'exercice de missions des Préfectures (IEMP)

Le Conseil a voté à la majorité l'attribution de l'indemnité d'exercice de mission des préfectures à l'ensemble des agents susceptibles d'y avoir droit. Il a été décidé d'inscrire dans la limite de 3 500 € les crédits nécessaires au versement de ces indemnités au budget de l'exercice 2012.

DCM n° 53/12 - Divers

Révision du prix des loyers des baux de chasse

Le Conseil a décidé de ne pas procéder à une révision des tarifs suivant variation du blé fermier.

Inauguration des locaux scolaires et périscolaires – 8 décembre 2012

Le Conseil a arrêté les modalités de la cérémonie d'inauguration prévue le 8 décembre à 11 h.

Vœux municipaux et Repas des aînés 2013

- Dates retenues : cérémonie des vœux et prix maisons fleuries **samedi 12 janvier 2013 à 11 h**
- Repas des aînés **dimanche 13 janvier 2013 à 12 h**

Urbanisme : examen demandes en cours (C.U., permis et déclarations préalables)

Suite à la présentation sommaire des dossiers par le Maire, le Conseil n'a émis aucune objection ou remarque aux permis de construire et déclarations préalables en cours d'instruction (voir registre d'enregistrement - n° CU 72 et 73 – DP 463 et 464).

DCM n° 54/12 – Demandes de subventions et participations diverses (école, ...)

Le Conseil a décidé la prise en charge des frais de transport pour la sortie scolaire (maternelle, CP et CE1) du 24 janvier 2013 à la salle Braun à Metz pour un montant de 173,00 € et le versement d'une subvention de 115,00 € pour couvrir l'achat de 7 sapins de Noël (bacs à fleurs, école, périscolaire, mairie).

DCM n° 55/12 – Décisions modificatives de crédits

Le Conseil a voté divers ajustements de crédits ouverts et de crédits complémentaires et modificatifs.

Après présentation des comptes-rendus de réunions et manifestations, informations diverses et calendrier, plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22 heures 45.